

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 DECEMBRE 2008

DELIBERATION

OBJET : Mail du centre commercial

Rapporteur : Patrick Gargam

Le secteur commercial situé entre la rue d'Argoat, la rue de Kervam et le boulevard François Mitterrand, est un ensemble stratégique, car espace d'activités situé en cœur de ville, en pleine mutation.

Le déplacement du magasin Champion et la destruction du site actuel, impliquent de réaménager l'espace, de repenser les circulations (piétons, vélos, véhicules.), de conforter l'usage d'un espace partagé en terme de déplacements, ainsi que les liaisons avec les différents équipements de la commune et la place de l'Eglise.

En effet, le périmètre étendu du centre commercial fait apparaître cet espace qui regroupe commerces et services, comme un nœud de liaison important entre :

- La place de l'Église ;
- Le centre culturel et de loisirs Océanis et le quartier d'activités de Ty Nehué ;
- Les écoles, la maison de la petite enfance, les structures jeunesse, les équipements sportifs ;
- Les cheminements doux et notamment le chemin de la mer.

La ville a donc la volonté de conforter l'attractivité de ce secteur en donnant de l'ampleur aux espaces publics pour recréer un lieu d'échange et de se servir de cet élément de connexion comme une artère structurante des circulations douces.

Pour ce faire, une étude d'aménagement et de paysage a été lancée, sur la base d'un cahier des charges réalisé par Cap l'Orient, avec les objectifs suivants :

- Maîtriser les stationnements dans un espace public de qualité ;
- Valoriser les connexions notamment piétonnes du mail aux espaces publics du centre ;
- Permettre des usages différenciés de l'espace public ;
- Requalifier l'espace par la réalisation d'un mail et d'ambiances différenciées ;
- Respecter les principes du développement durable.

Le montant des études et des travaux est évalué à 2 500 000 €, hors rue et place d'Argoat.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Pour le maire,
L' adjoint délégué

Patrick GARGAM